

Mars
2024

Louvain-la-Neuve
ASSOCIATION DES HABITANTS

Assemblée générale de l'Association des Habitants



À l'ordre du jour



01

Introduction

02

Bilan de l'année écoulée

- a. Présentation du rapport d'activités
- b. Présentation des comptes et du bilan de l'exercice précédent
- c. Approbation des comptes et décharge aux administrat.rices.eurs (vote)
- d. Présentation et vote du budget.

03

Réflexions sur la tenue des élections et sur le futur de l'AH :

- a. Candidatures : seulement 3 candidats pour 8 postes à pourvoir au CA
- b. Débat sur le futur de l'AH
- c. Conclusion

04

Réflexions sur le montant des cotisations

05

Votes:

- a. Vote fonctionnement de l'AH
- b. Vote élection des administrat.rices.eurs
- c. Vote ajustement des montants de la cotisation

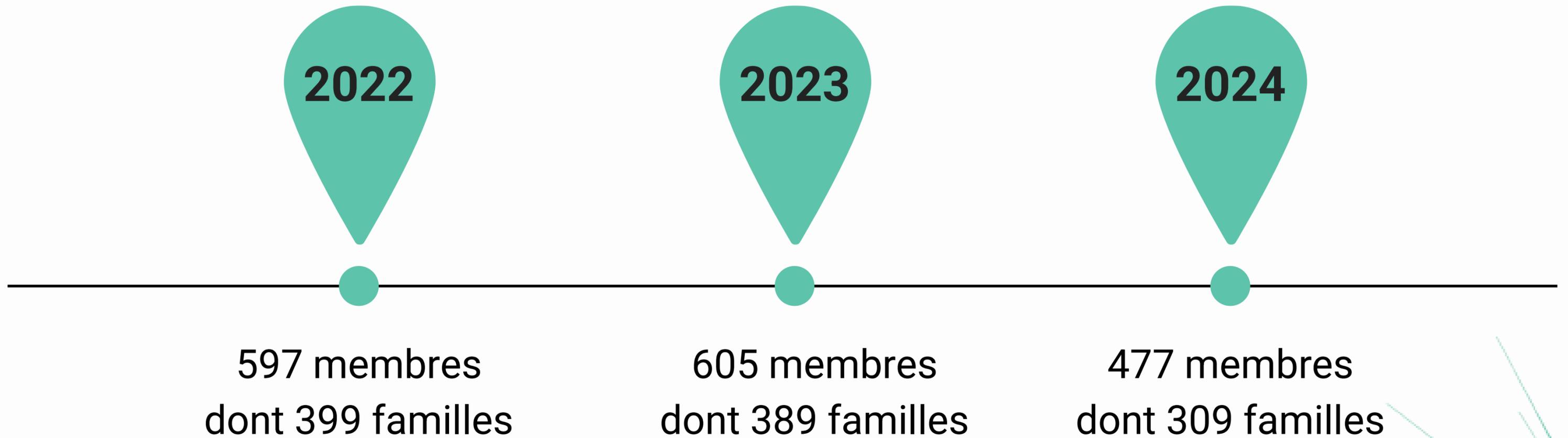
06

Conclusion

Introduction

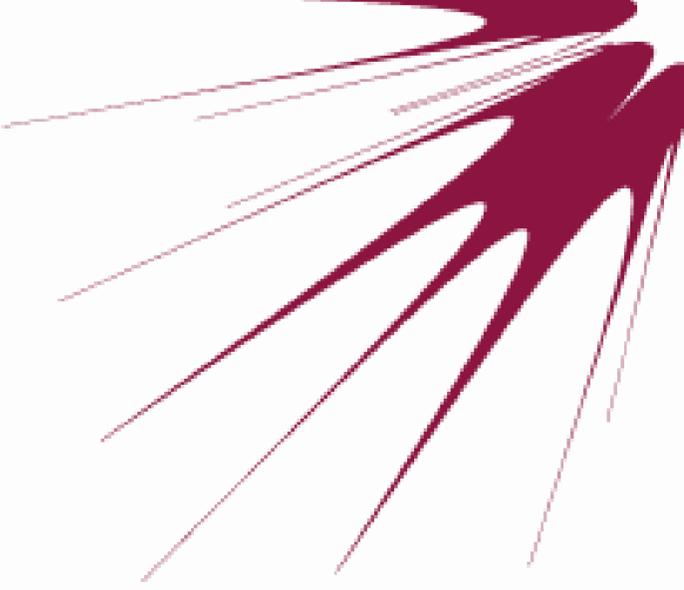


Départ d'un administrateur = CA encore plus restreint = activités limitées par manque d'effectifs.

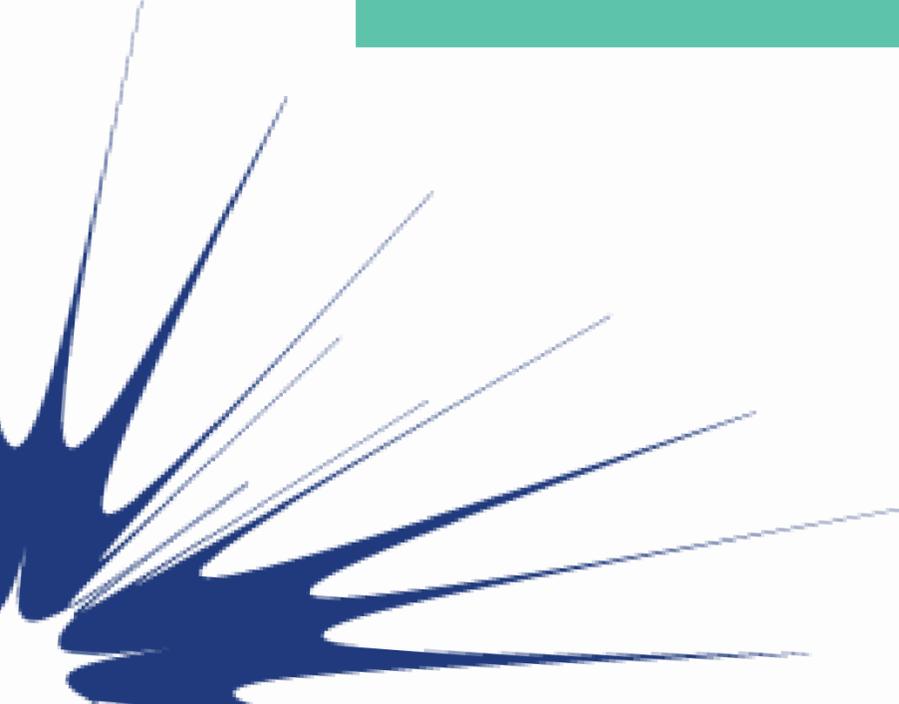


Bilan de l'année écoulée





1. Rapports d'activités



Poursuite du travail sur les lignes de conduites définies par l'AG en 2022

- Redynamiser les comités de quartier avec un(e) président(e) de quartier
- Rester un groupe de pression
- Demander les informations INESU sur le développement de LLN et les répercuter vers les habitants
- Donner à l'AH Info un caractère plus proche des habitants
- Empêcher les investisseurs d'acheter des maisons unifamiliales pour en faire des kots
- Impliquer les habitants des logements sociaux
- Favoriser des contacts constructifs avec les différents acteurs de LLN
- Augmenter la transparence du CA de l'AH, notamment en publiant les PV des réunions du CA et des groupes de travail sur le site web de l'AH.
- Améliorer l'intégration des nouveaux et nouvelles habitant(e)s de LLN
- Résoudre les problèmes de mobilité, notamment en ce qui concerne la cohabitation entre vélos, piétons et trottinettes, etc.
- Augmenter la communication entre quartiers / habitant.es / etc.
- Identifier les associations actives sur le terrain à LLN pour faciliter la communication

L'AH a initié plusieurs mesures mais elle rencontre des difficultés pour mobiliser les groupes de travail.

Adaptation des statuts

- Constitution d'un groupe de travail
- Votes et approbation lors de la deuxième AG extraordinaire



Éducation permanente : plan quinquennal

- Constitution d'un groupe de travail
- Rédaction du nouveau plan quinquennal
- En 2023 : +/- 50 heures / 100 heures prestées



Communication

- Matilde Libert a rejoint l'AH début octobre 2023 en tant que chargée de communication et de projets à mi-temps
- AH Info : aucune publication en 2023
- Appel aux membres pour la rédaction d'une version allégée de l'AH Info
- Autres outils de communication : site web et Newsletter

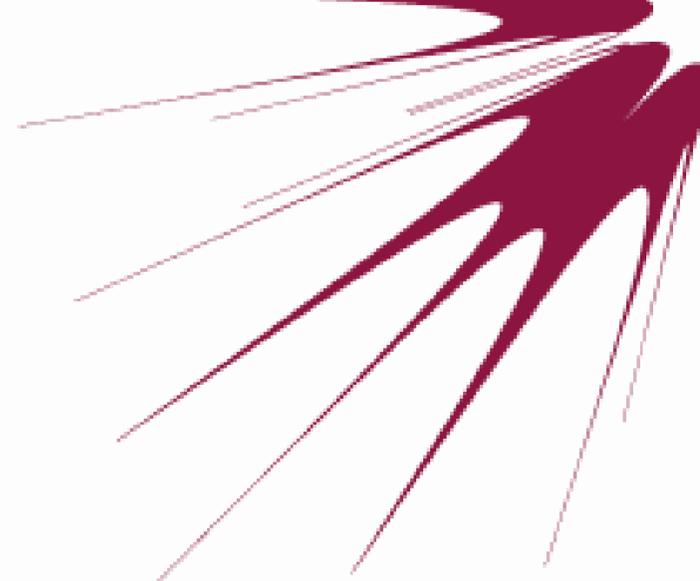
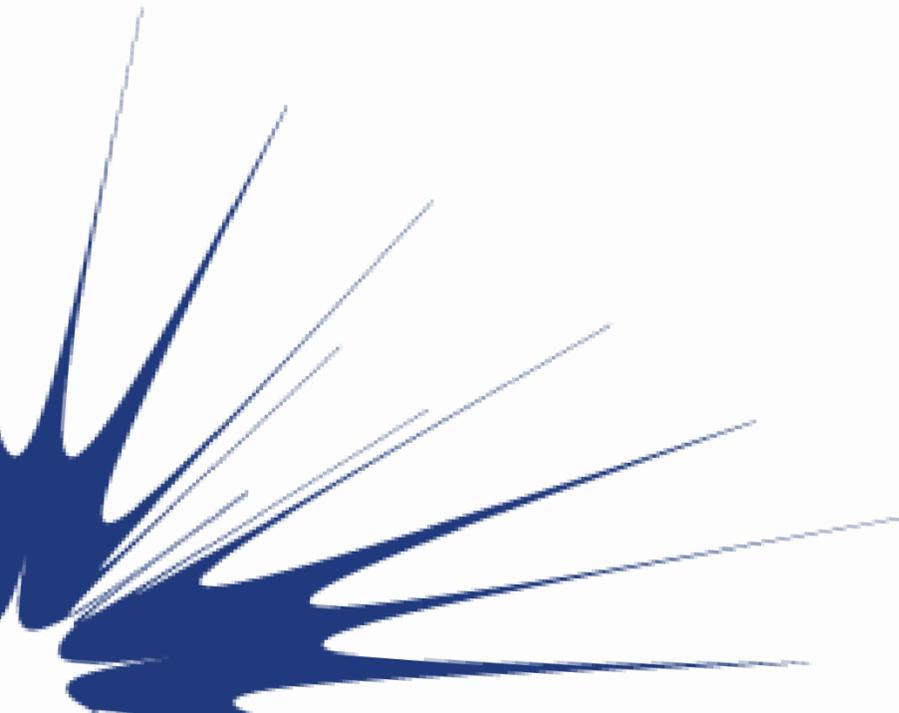


Urbanisme, principaux thèmes

- Pôle sportif Baudouin 1er
- Centre de Padel
- Dossier Infrabel
- Suivi des chantier P1R et Courbevoie
- Visite d'habitats groupés avec Inesu
- Commodités publiques
- Transformation des maisons unifamiliales en maisons de colocation
- Dossier avenue du Ciseau
- Nouvelle réglementation de la carte riverain
- Emphytéose
- SOL Athéna-Lauzelle
- Nouvelles de la CCATM

Groupe thématique PSH

- Travail restreint



Relation avec UCLouvain / Ville

- Rencontre avec le collège communal
- Pentapartite



Animations et festivités

fête du 21 juillet



fête des voisins



fête de la chandeleur

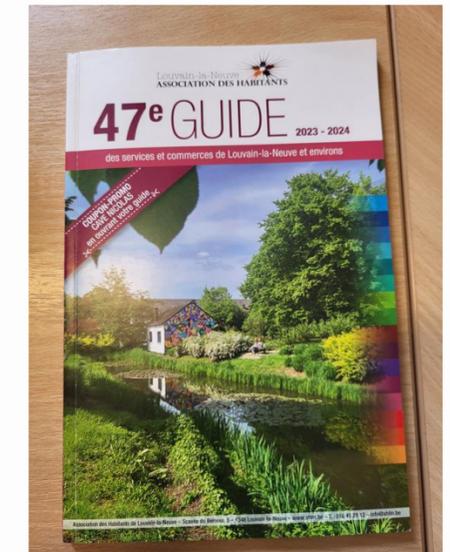


Activités récurrentes



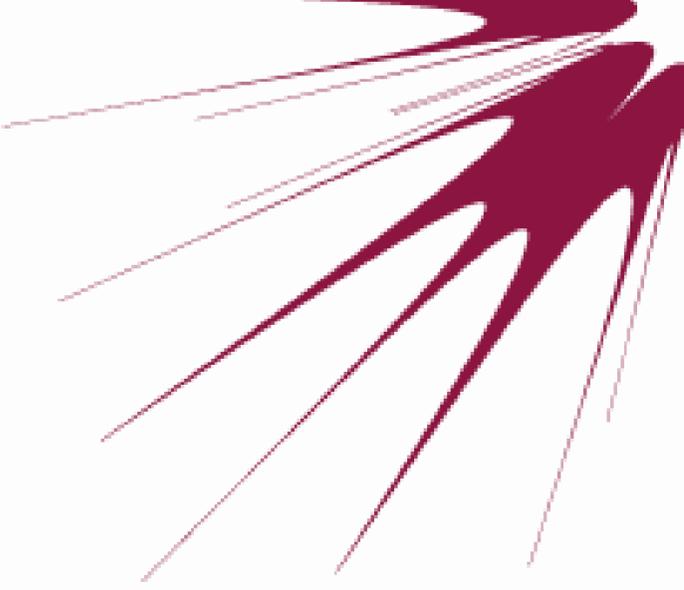
Parcours d'artistes :
lancement de la onzième édition

Guide de commerce :
mise à jour et publication en 2024

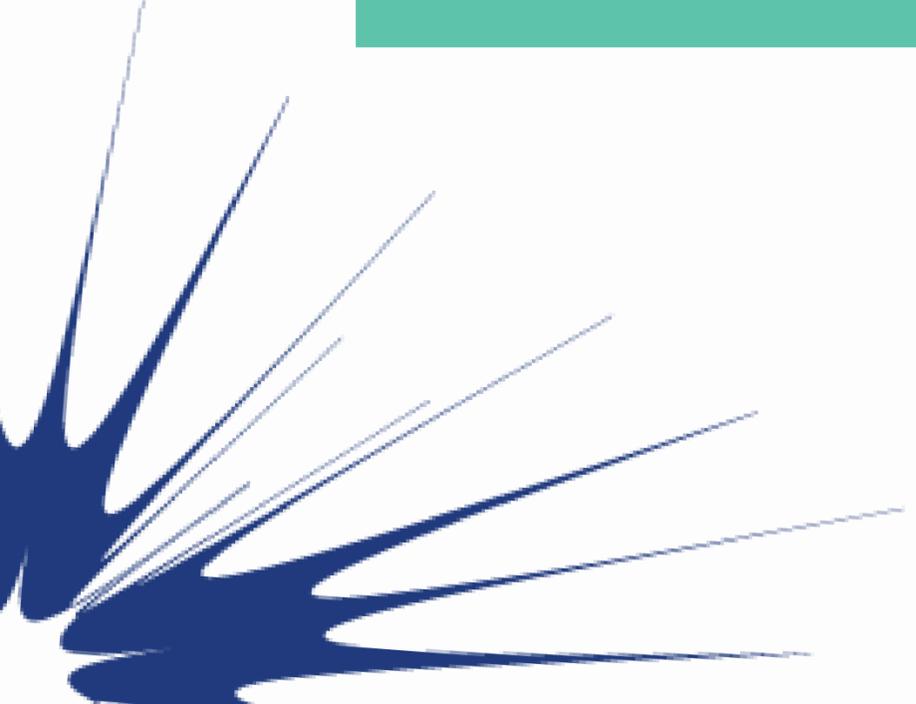


Noël en nouvel en famille
--> fête de fin d'année





2. Comptes et bilan 2023



Recettes

	2022 réel	2023 réel	2023 Budget	2024 Budget
Recettes	138.657,69 €	109.194,54 €	102.600,00 €	115.300,00 €
Ciné Cocktail	0,00 €	431,03 €	0,00 €	0,00 €
Parcours d'artistes	17.580,73 €	0,00 €	0,00 €	18.000,00 €
Guide des Services	25.470,00 €	3.050,00 €	3.500,00 €	3.000,00 €
Cotisations	4.652,00 €	5.390,00 €	5.000,00 €	5.500,00 €
Animations	1.728,85 €	4.311,37 €	2.300,00 €	3.700,00 €
Dons	714,00 €	112,00 €	500,00 €	0,00 €
Subsides FWB	24.389,22 €	26.071,76 €	25.000,00 €	20.000,00 €
Subsides autres	3.500,00 €		3.500,00 €	0,00 €
Subsides rémunérations	60.621,66 €	64.737,79 €	62.700,00 €	65.000,00 €
Utilisation provision internet	0,00 €	5.000,00 €	0,00 €	0,00 €
Financier	1,23 €	90,59 €	100,00 €	100,00 €

Dépenses

	2022 réel	2023 réel	2023 Budget	2024 Budget
Dépenses	138.142,38 €	108.766,21 €	111.490,00 €	115.300,00 €
Rémunérations	89.052,90 €	96.366,36 €	94.400,00 €	89.510,00 €
Frais Généraux	6.326,42 €	5.716,98 €	6.500,00 €	7.000,00 €
Guide des Services	23.412,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Parcours d'artistes	7.962,49 €	0,00 €	0,00 €	8.000,00 €
Ciné Cocktail	0,00 €		0,00 €	0,00 €
Programmes IT + site internet	1.652,44 €	1.942,05 €	2.000,00 €	2.000,00 €
Activités et événements	2.217,58 €	3.431,53 €	2.500,00 €	3.000,00 €
Evénements quartiers	0,00 €		300,00 €	200,00 €
AHInfo	5.850,00 €	0,00 €	3.500,00 €	3.500,00 €
TVA non déductible et taxes	1.345,71 €	726,75 €	2.200,00 €	1.000,00 €
Financiers	80,84 €	98,54 €	90,00 €	90,00 €
Honoraire avocats	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Action promotionnelle	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Charges exceptionnelles	242,00 €	484,00 €	0,00 €	1.000,00 €
	515,31 €	428,33 €	-8.890,00 €	0,00 €

- Rémunérations +/- couverts par subsides
- Budget 2024 en équilibre : parcours d'artistes

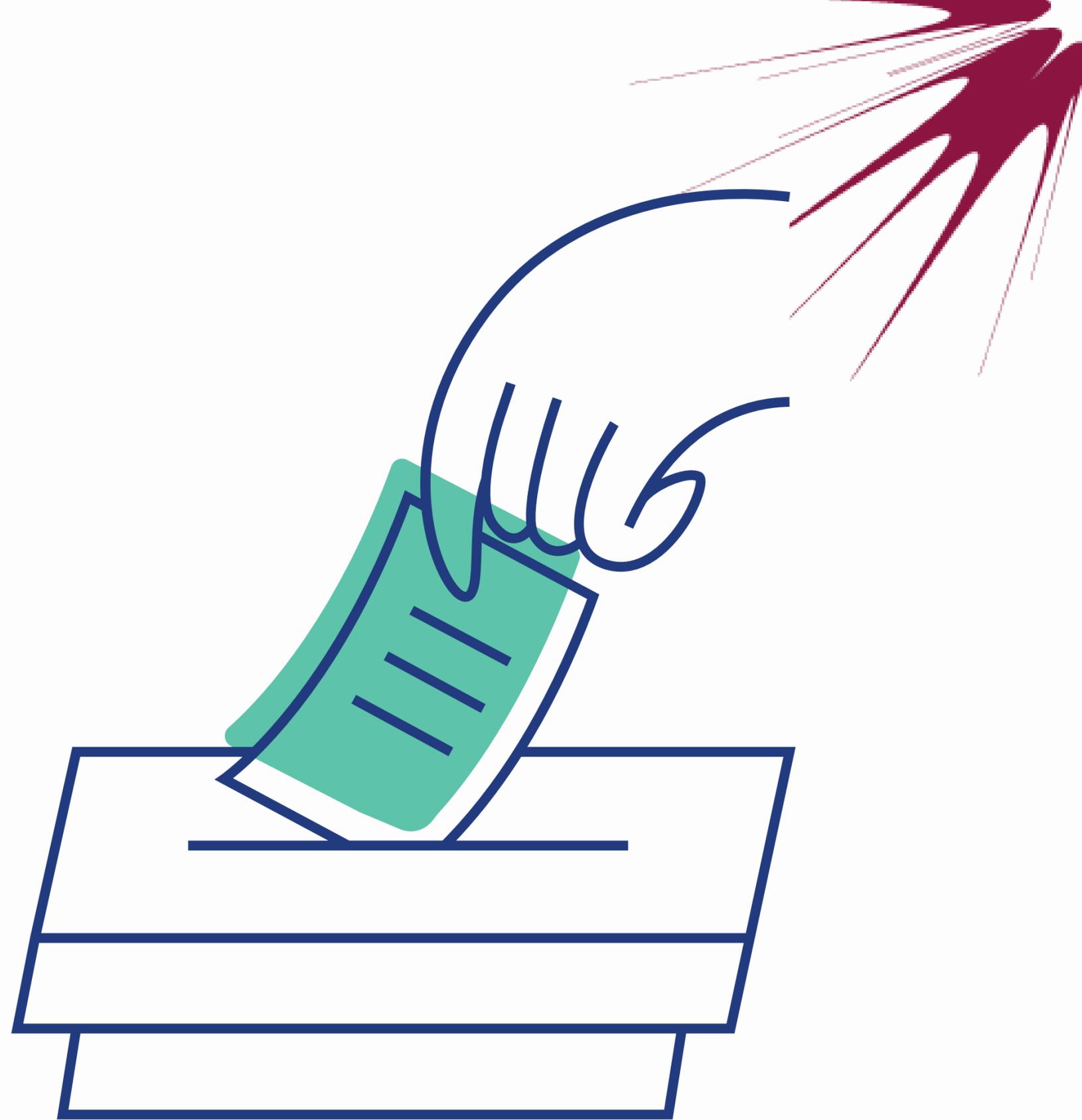


4. Votes



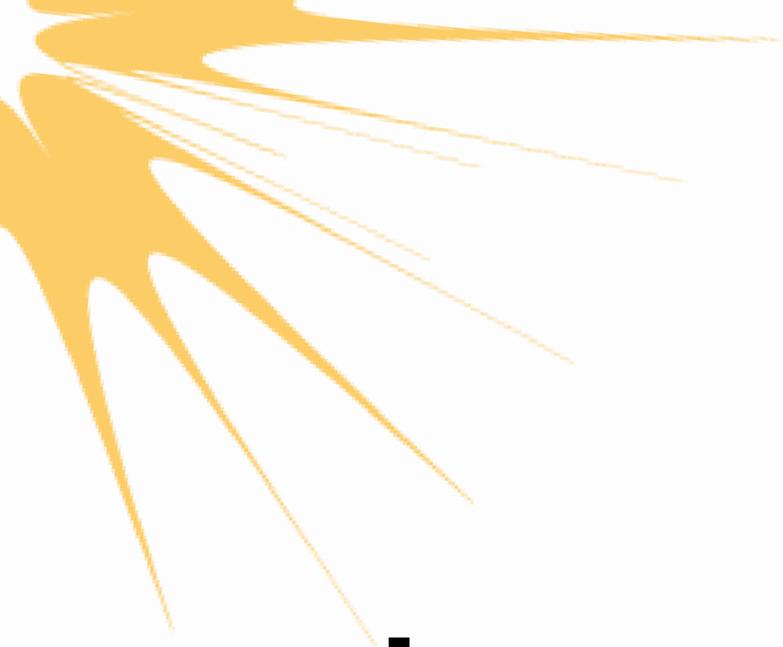
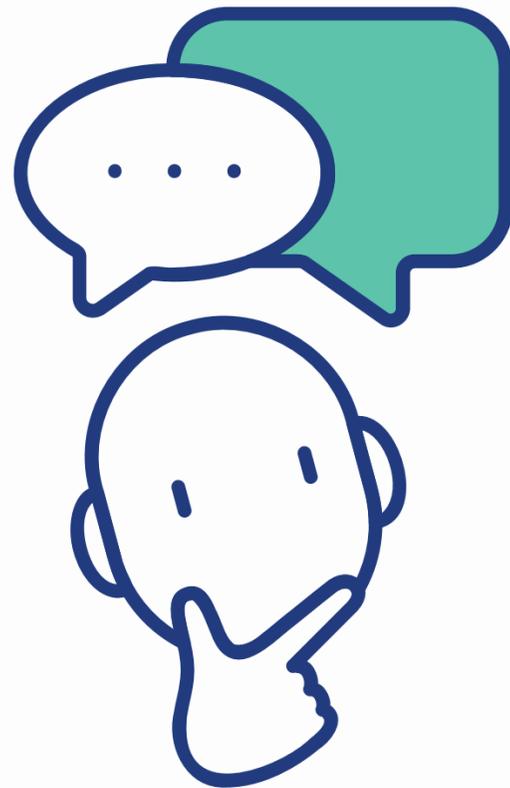
Votes

- approbation des comptes
- approbation du budget
- décharge aux administratrice.eurs



Réflexions

sur la tenue des élections et sur le futur de l'AH



Candidatures CA



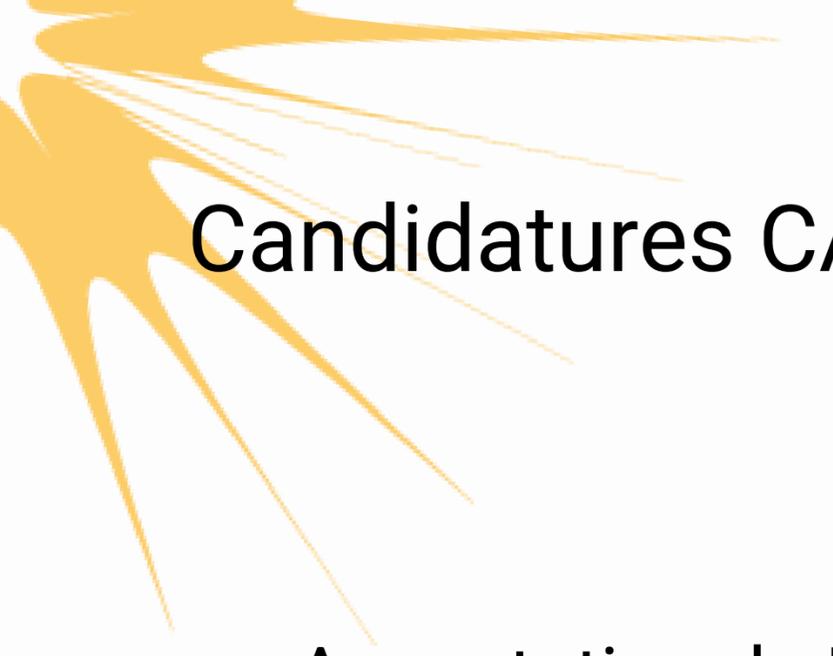
IBOUKASSENE
Soraya



LAPERCHE
Philippe



MARCHAL
Philippe



Candidatures CA

- Acceptation de Philippe Laperche comme membre effectif : vote
- Seule.s 3 candidate.s administratrice.eurs pour 8 postes à pourvoir.

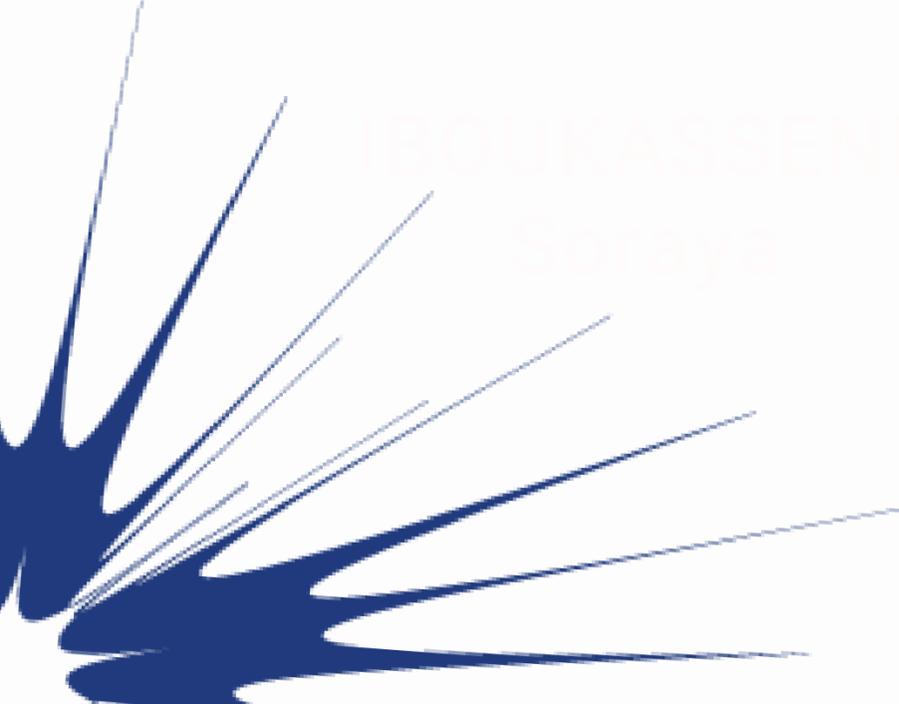
Le CA estime qu'il est impossible, à 3, d'assurer le suivi de l'AH.

Y a-t-il d'autres candidats ?





**4 options proposées pour
maintenir, ou pas, le
fonctionnement de
l'association :**





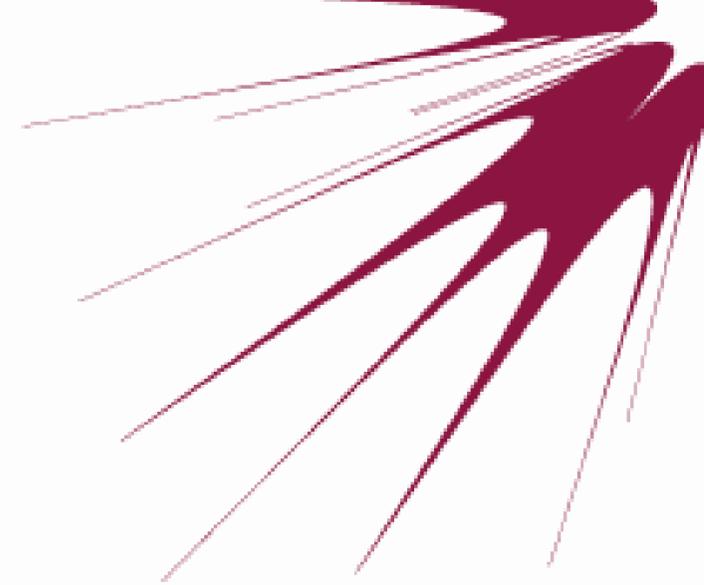
Option 1 :

L'AH deviendrait une association de fait sans personnalité juridique et non soumise à une réglementation légale spécifique. Cela impliquerait qu'il n'y aurait pas de revenu et de subvention.



Option 2 :

L'AH s'associerait à une autre ASBL ayant les mêmes valeurs et les mêmes objectifs.



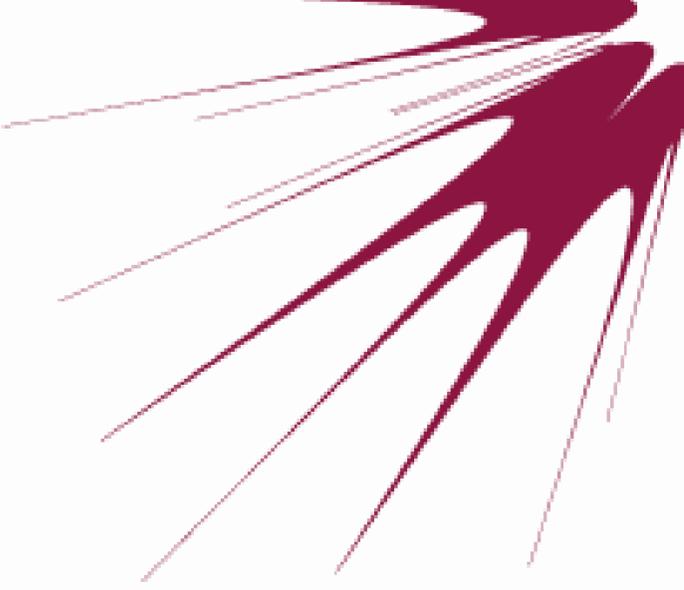


Option 3 :

L'AH cesserait ses activités et serait dissoute. D'après les statuts, sur décision de l'Assemblée Générale, les biens restants seraient distribués à une association sans but lucratif légalement reconnue et poursuivant des objectifs en ligne avec ceux de l'association (à appliquer si on choisit la solution 1).



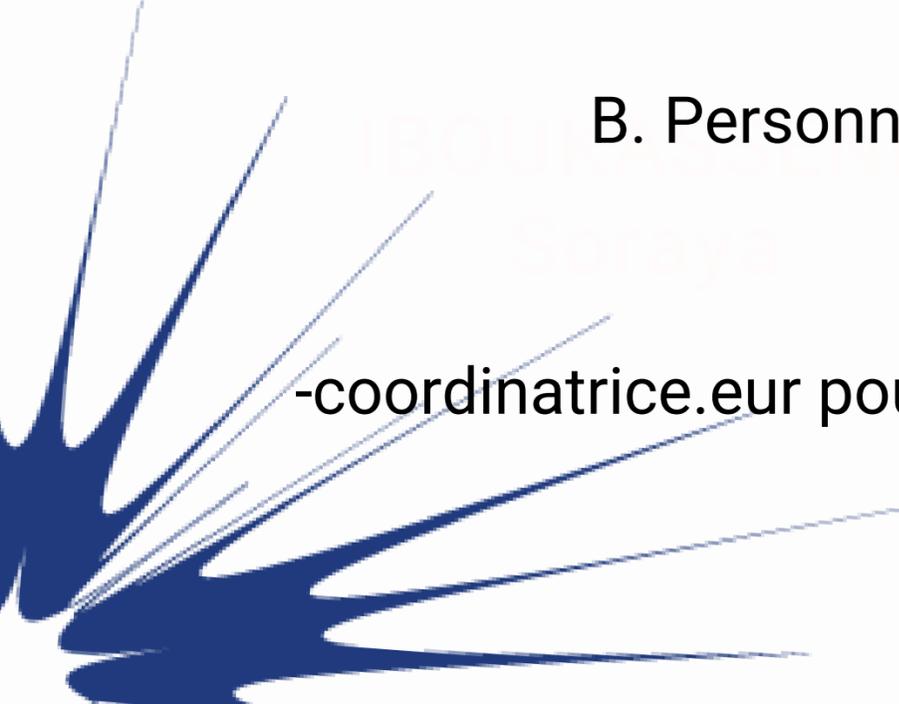
Option 4 :



L'AH aurait un CA réduit, en respectant le minimum légal de 3 personnes, qui s'appuierait sur des groupes de travail définis par l'AG. Ces groupes pourraient être coordonnés par une personne salariée à mi-temps et seront également aidées par la secrétaire comptable et la chargée de communication et de projets. L'AG confirmerait les responsables de chaque groupe de travail. Ces personnes ne seraient pas administratrice.eurs au sens légal.



- 
- A. Liste non exhaustive des groupes de travail :
- Groupes fonctionnels :
 - Administration/comptabilité/finance/gestion de personnel
 - subventions (EP et APE)
 - politique/stratégie (conseil des sages ?)
 - Groupes d'activités :
 - parcours d'artistes
 - URBA
 - guide
 - communication (AHInfo, Newsletter, ...)
 - festivités, animations

- 
- B. Personnel permanent de l'association, 3 fonctions mi-temps proposées :
- chargée de communication et de projets (M. Libert)
 - secrétaire-comptable (remplacement D. Lagasse)
 - coordinatrice.eur pour épauler le CA dans la gestion journalière et pour coordonner les groupes de travail.

Débat :

- Quid des options proposées
- Autres propositions ?
- Conclusion

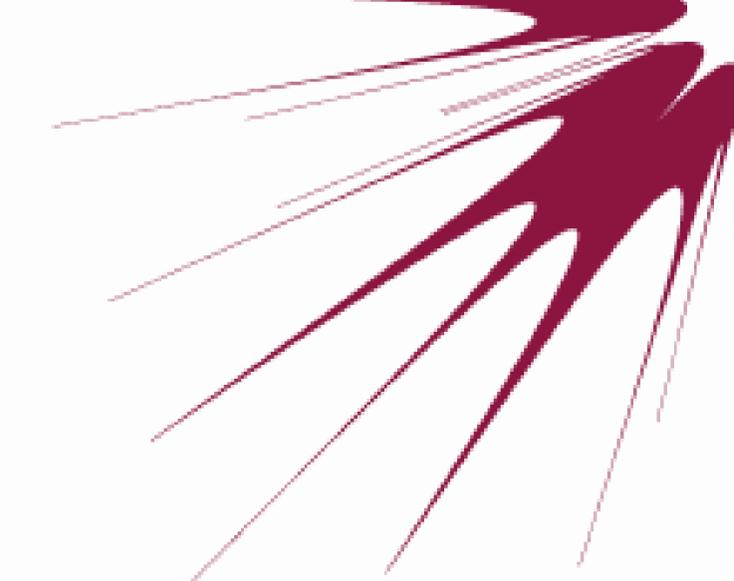
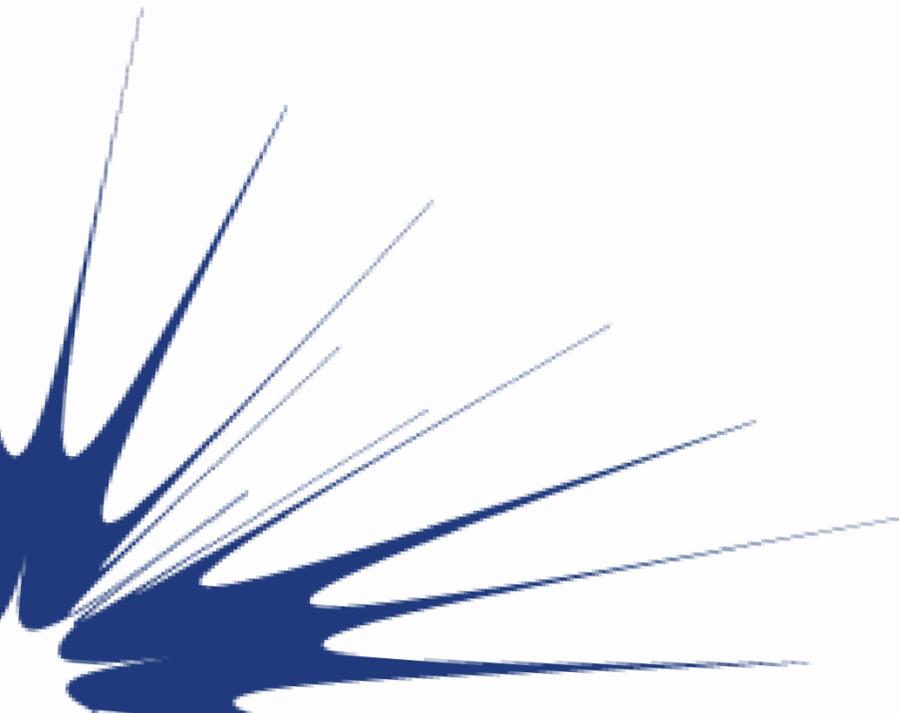
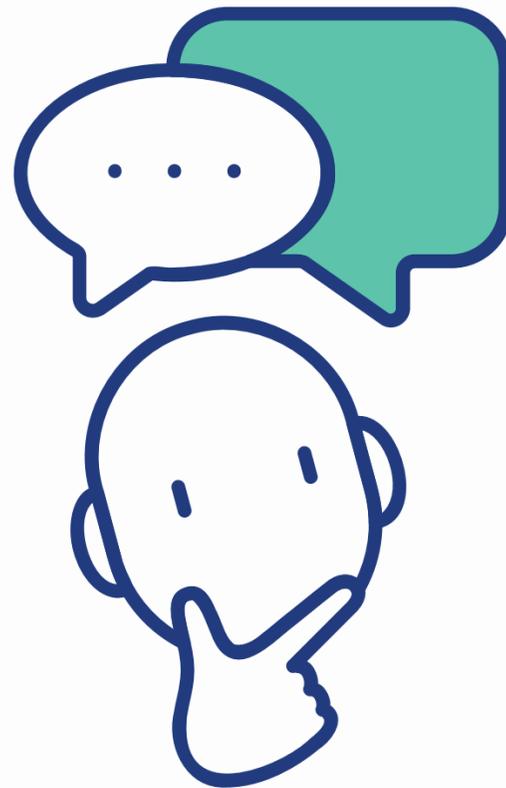


Coordinateurs/membres des groupes : des candidats ?



Réflexions

sur le montant des cotisations





-de 10€/an à 15€/an pour le premier membre

-de 3€/an à 5€/an pour toute personne vivant sous le même toit

-de 3€/an à 5€/an pour les étudiant.es



Votes



- Vote fonctionnement de l'AH selon option 4
(vote par main levée)
- Vote élection des administratrice.eurs
(vote par bulletin)
- Vote ajustement des montants de la cotisation
(vote par main levée)





Merci d'avoir participé !

